



Algérie : les nouveaux défis

Luis Martinez

► To cite this version:

| Luis Martinez. Algérie : les nouveaux défis. 2003. hal-01065039

HAL Id: hal-01065039

<https://sciencespo.hal.science/hal-01065039>

Preprint submitted on 17 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ALGERIE : LES NOUVEAUX DEFIS

Luis Martinez
CERI

Une décennie après la profonde crise politique qui l'a traumatisée, l'Algérie semble progressivement retrouver un équilibre. Le drame à huit clos qui s'est déroulé paraît en passe d'être surmonté. Ainsi, alors que l'armée avait, tout au long de la décennie quatre vingt dix, communiqué avec parcimonie, elle a entrepris en octobre 2002 lors d'un colloque international qui s'est tenu à Alger, de fournir sa version des faits passés et les raisons de ses choix¹. L'histoire des guerres civiles est écrite par le vainqueur, et l'armée algérienne cherchait à démontrer que les combats contre le FIS et les groupes armés islamistes étaient définitivement remportés. Il restait à fournir la grille de lecture de cette décennie, une interprétation de l'histoire récente qui ferait autorité. En novembre 2002, fort de son succès, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, proposait même à Ali Belhadj, numéro deux de l'ex-FIS et acteur du drame, une libération anticipée afin de favoriser la mise en place d'une politique de concorde nationale. Celui qui était considéré comme le Savonarole algérien, inspirateur des groupes armés et détenteur de la légitimité du parti ne paraît plus soulever d'inquiétude pour les dirigeants algériens.

Le drame est-il réellement terminé ? La période sanglante (1992-1997) semble éloignée et depuis la fin des grands massacres de civils le niveau de la violence n'a cessé de décroître. Les raisons sont multiples, comme nous le soulignerons par la suite, mais le constat s'impose. Pour l'année 2000-2001, la presse a recensé 2300 victimes alors que, pour le seul mois du Ramadan de l'année 1997, plus de 1300 victimes avaient été recensées. Certes, ces chiffres ne font pas l'unanimité et le Maol (Mouvement algérien des officiers libres) avait publié un rapport qui faisait état de 9000 victimes pour l'année 2000. Sans doute que la vérité des chiffres se trouve entre les deux versions. Il n'en demeure pas moins que le sentiment d'insécurité, lié à la violence religieuse ou politique, s'estompe au profit du développement d'autres formes d'insécurité : alimentaire, économique, sanitaire et routière.

¹ Colloque international à Alger sur le « Terrorisme international : le précédent algérien », 26-28 octobre 2002.

Les tensions politiques qui ont caractérisé la fin de la décennie quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix semblent refoulées hors du champ politique. En fait, la reconfiguration de ce dernier, depuis l'accession d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence en 1998-1999, laisse apparaître une nouvelle grille de lecture de la scène politique algérienne. Le retour du parti FLN constitue l'une des surprises politiques des dernières élections législatives. Le parti qui a gouverné l'Algérie de l'indépendance à 1991 redevient une référence pour une société profondément meurtrie par une décennie de violence. Le parti Islah, de Djaballah, semble en mesure de reconstituer partiellement le parti d'opposition islamiste qui fait défaut depuis la dissolution du FIS en 1992. Le RCD et le FFS subissent les effets de la révolte en Kabylie ainsi que la difficulté d'élargir leur audience au reste de l'Algérie. Mais le fait saillant de la décennie est la consolidation de l'abstention qui ne cesse de croître au gré des scrutins électoraux. Le constat qui s'impose est celui d'une profonde crise de la représentation politique liée incontestablement à la faiblesse du renouvellement des élites politiques.

Enfin, si la logique sécuritaire a dominé les actions de l'Etat tout au long de la décennie, le Plan triennal de soutien à la relance de l'économie (2001-2004) constitue une prise en compte de la réalité des conditions socio-économiques des Algériens. Le développement de la précarité et la paupérisation croissante d'une partie de la population constitue de redoutables défis pour le gouvernement. Ainsi, doté de 7 milliards de dollars, le Plan triennal constitue une remise à niveau de l'économie nationale après plus d'une décennie de retrait des investissements publics. Mais le Premier ministre, Ali Benflis, principal artisan du retour du FLN sur la scène politique, souligne : « Nous n'avons jamais dit que ce programme allait rendre l'Algérie prospère du jour au lendemain. Ce sont les entreprises qui créent la richesse. Il ne faut pas oublier que ce plan intervient après dix années de terrorisme, de destructions. Quoi que vous fassiez, il paraîtra toujours insuffisant au regard de l'océan de demandes auxquelles il faut répondre »².

UNE DECENNIE DE VIOLENCE

La décennie quatre-vingt était considérée comme une « décennie noire » en raison du désengagement de l'Etat, de la paupérisation de la population, du développement de la corruption et, enfin, de la contestation du pouvoir par les mouvements islamistes. Pour

² *Jeune Afrique, L'Intelligent*, N° 2186, décembre 2002.

beaucoup de responsables militaires actuels, la responsabilité de l'effondrement du système politique au début des années quatre vingt dix est le résultat de cette « décennie noire ». Bien que le général Larbi Belkheir précise : « j'ai du mal à pardonner la formule « décennie noire » utilisée à propos des années quatre-vingt. Beaucoup de choses ont été réalisées durant cette période et tout le monde semble l'occulter ». ³ Si la décennie quatre-vingt constitue une « décennie noire », la décennie quatre-vingt-dix constitue une décennie dramatique de violence dont le nombre des victimes s'élèverait à environ 150 000 ⁴.

Au début des années quatre-vingt-dix, trois défis menaçaient le régime. Premièrement, l'émergence d'une violence islamiste armée à la suite de l'interruption du processus électoral. Selon le général Touati, les effectifs des combattants islamistes avoisinaient, en 1993, les 27 000 membres ⁵. Divisés en plusieurs tendances, la guérilla islamiste bénéficiait à son commencement d'un très fort soutien populaire et était considérée comme susceptible de renverser le régime en 1994. Durant cette période, l'hypothèse d'un effondrement du régime algérien était présente dans l'analyse des risques en Algérie. Les émirs de la guérilla ont longtemps été convaincus que le temps jouait en leur faveur et que le régime allait tôt ou tard s'effondrer sous les coups de boutoir du « djihâd ». Perspective partagée par de nombreuses chancelleries en 1994. En 2002, le général Touati considère « que l'on peut soutenir que le danger de talibanisation de l'Algérie est sérieusement éloigné bien que des handicaps sérieux subsistent ».

Deuxièmement, le régime était menacé, en 1994, par la mise en place d'une opposition politique qui s'était regroupée sous l'égide de la communauté catholique de Sant'Egidio à Rome. Le Front des forces socialistes, le Front de libération national, le Front islamique du salut et le parti des travailleurs avaient constitué une plate forme politique « pour une sortie pacifique à la crise politique ». Ces partis représentaient 80 % de l'électorat des élections de décembre 1991. Ils représentaient surtout un démenti à l'argument de l'armée qui invoquait le « soutien de la société civile » à l'arrêt du processus électoral. En effet les responsables militaires évoquaient les « pressions » de la société civile, représentée par les responsables de syndicats, de partis politiques comme le RCD ou le parti communiste (Ittihad) pour empêcher l'instauration d'un Etat théocratique. L'initiative de Sant'Egidio ne recevra pas le soutien international escompté et les partis politiques réintégreront, à partir de 1997,

³ *Le jeune Indépendant*, 4 mai 2002.

⁴ Selon le général Maïza, chef d'état major de la 1^{er} région militaire, le nombre de victimes du « terrorisme » est de 37 000 personnes. Le président Bouteflika, en juin 1999, affirmait que le nombre de victimes de la violence, entre 1992 et 1999, était de 100 000 morts.

⁵ Selon l'AIS, les effectifs des groupes armés atteignaient en 1994 les 40 000 membres.

l'Assemblée nationale algérienne. Face à la sortie de crise pacifique, prônée par les partis, c'est la politique d'éradication des islamistes qui s'imposera.

La troisième menace à laquelle était confronté le régime reposait sur la faillite financière du régime à la suite de l'effondrement du prix du baril de pétrole. « L'économie de guerre » prônée par Belaid Abdesslem n'avait pas permis au gouvernement de faire face aux remboursements de la dette. A la crainte d'une cessation de paiement s'ajoutait le risque d'une démobilisation des fonctionnaires de l'Etat face aux risques des impayés de salaires. De plus, la mise en place d'une contre-guérilla avait un coût financier auquel le gouvernement ne semblait pas en mesure de pouvoir faire face.

A ces trois risques majeurs, entre 1992 et 1995, s'est ajouté, à partir de 1997, la marginalisation diplomatique du régime à la suite des massacres de civils. La mise en accusation de l'armée par les organisations non gouvernementales de violation massive des droits de l'homme par les forces de sécurité s'est traduite par un embargo moral contre le régime. Concrètement, la marginalisation de l'Algérie s'est traduite par une absence de visite officielle des responsables occidentaux soucieux de ne pas s'afficher publiquement avec des responsables militaires algériens. Entre 1997 et 1998, la violence avait atteint son paroxysme avec les massacres de villageois de Beni Messous et Bentalha. Bien que le GIA ait revendiqué ces massacres, l'armée est une fois de plus au centre des accusations⁶. Le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme accusera l'armée « d'abandon de populations en danger ». Pour la première fois, le drame algérien sort de son huis clos et devient une préoccupation de l'Union européenne qui dépêche une commission d'information sur la situation algérienne. La Commission des droits de l'homme aux Nations unies demande à ce que le conflit algérien fasse l'objet d'un débat et n'hésite pas à accuser le régime de pratiquer « un terrorisme d'Etat ». La crainte d'une internationalisation du drame algérien devient une préoccupation majeure pour l'armée qui voit là un complot des « ennemis de l'Algérie »⁷.

Dans cette perspective, la démission anticipée du président Liamine Zéroual en 1998 et l'organisation d'une élection présidentielle semblaient liées à la volonté des dirigeants algériens de modifier l'image de Algérie.

⁶ Nesroulah Yous, *Qui a tué à Bentalha ?*, Paris, La découverte, 2000 et Habib Souadia, *La sale guerre*, Paris, La découverte, 2001.

⁷ L'ANP perçoit cette évolution comme une véritable stratégie de guerre menée à son encontre par des « forces occultes » : « la troisième phase de l'attaque des ennemis irréductibles de notre patrie a visé notre institution militaire, l'ANP », *El Djeich*, janvier 1998.

CONCORDE CIVILE, REINTEGRATION INTERNATIONALE ET FIN DE L'EMBARGO MORAL

En dépit d'une élection présidentielle tronquée, en raison du retrait des six autres candidats, l'accession d'Adelaziz Bouteflika à la présidence, va profondément modifier l'image de l'Algérie. Après une décennie de discours articulés autour de l'éradication de l'islamisme, le nouveau président algérien va introduire la notion de réconciliation nationale. L'organisation d'un référendum sur la paix lui octroie les attributs d'un homme de paix que la presse en France n'hésite pas à comparer au général de Gaulle... Sur le plan intérieur, le vote massif en faveur de la « démarche » du président lui permet de bénéficier d'un soutien populaire⁸. A l'étranger, son discours sur la paix civile permet à l'Algérie de montrer une meilleure image et surtout de rompre l'embargo moral qui frappait ce pays. Abdelaziz Bouteflika entreprend une politique de réintégration de l'Algérie dans la communauté internationale. Ses voyages en France et aux Etats-Unis rompent avec une décennie de marginalisation des dirigeants algériens sur la scène internationale.

La loi sur la concorde civile va permettre, pour la première fois, un cadre juridique pour la réintégration des combattants des groupes islamistes armés. Alors que les membres de l'Armée islamique du salut avaient bénéficié de la grâce présidentielle suite à l'auto-dissolution de leur organisation⁹, les autres groupes armés vont être concernés par la loi sur la concorde civile. Selon le général Touati : « la loi sur la concorde civile a eu des effets qui méritent hautement d'être soulignés : ce sont tout de même entre 5000 et 6000 personnes qui ont déposé les armes, qui ont tourné le dos aux actes criminels et destructeurs ». Au-delà de ses résultats quantitatifs, la loi sur la concorde civile va surtout permettre de souligner que le maintien de la violence des islamistes, qui refusent la concorde civile, relève non plus de la responsabilité du régime mais de la volonté de ces groupes armés de s'inscrire hors de la communauté nationale. La loi sur la concorde civile va permettre de rendre légitime, au niveau national et international, la lutte contre les islamistes armés sans s'exposer aux critiques formulées auparavant sur la politique d'éradication. Le refus des groupes armés islamistes rendra légitime leur éradication par les forces de sécurité.

⁸ La loi sur la concorde civile est soumise à référendum le 16 septembre 1999 et le résultat officiel est que le « oui » l'emporte pour 98,6 % avec un taux de participation de 85 %.

⁹ En 1997, l'AIS accepte un cessez-le-feu sans condition et, à la suite de son auto-dissolution en 1999, elle bénéficie d'un décret présidentiel (10 janvier 2000) qui stipule que : « les personnes ayant appartenu à des organisations qui ont volontairement et spontanément décidé de mettre fin aux actes de violence et se sont mises à l'entière disposition de l'Etat et dont les noms figurent en annexe du présent décret jouiront de la plénitude de leurs droits civiques et ont été admises au bénéfice du régime de l'exonération des poursuites ».

ALGERIE : LES BENEFICES POLITIQUES DU 11 SEPTEMBRE

En fait la légitimité de la lutte contre les islamistes armés va se trouver profondément renforcée après les attentats du 11 septembre 2001. Au lendemain des attentats, le président algérien exprime ses condoléances au président G. W. Bush : « j'ai réaffirmé au président Bush la sympathie et la pleine solidarité du peuple algérien avec le peuple américain dans ces moments de dure épreuve. L'Algérie comprend peut-être mieux que d'autres la douleur des familles des victimes du 11 septembre. Pour ces raisons, l'Algérie soutient l'initiative de lancer une action internationale contre le terrorisme ». D'ailleurs la convention d'Alger engage les Etats de l'OUA à « mettre en échec conjointement le terrorisme sur notre continent ». Concrètement, la presse fera état de la remise de deux listes comprenant dans l'une les noms de 1000 membres soupçonnés d'appartenir au GIA et au GSPC opérant en Algérie et dans l'autre les noms de 350 algériens ayant transité en Afghanistan et étant susceptibles d'appartenir à El Qaeda¹⁰. En réaction, le GSPC souligne, qu'il « frappera avec force les intérêts de ces pays si ces derniers persistaient à traquer les réseaux islamistes en Amérique, en Grande-Bretagne, en France et en Belgique ». Le GSPC précise que la guerre contre le terrorisme est « l'œuvre des juifs et des mécréants. Les organisations islamistes ne visant pas dans leurs actions les civils innocents »¹¹. Cela dit, pour la première fois, les USA sont menacés en Algérie par une organisation islamiste.

Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis vont se traduire en Algérie par une relecture de la violence. Celle-ci, loin d'être le produit de l'interruption des élections législatives de décembre 1991 et de la politique de répression menée entre 1992 et 1994, apparaît davantage comme le résultat d'un complot international faisant de l'Algérie une avant-garde du djihad¹². La guerre contre le terrorisme lancée par le président des Etats-Unis va conforter la grille d'analyse des dirigeants politiques et militaires algériens. Redha Malek, ancien chef du gouvernement et membre du Haut Comité d'Etat symbolise cette lecture de la violence en Algérie, qui, avant le 11 septembre 2001, avait beaucoup de mal à être crédible au niveau international. Lors du colloque international sur le terrorisme tenu à Alger en octobre 2002, il précisait que : « le terrorisme intégriste puise ses sources dans la guerre d'Afghanistan, s'est propagé avec l'aide des pétromonarchies du Golfe et de la CIA, à été mis en œuvre par l'ex-

¹⁰ *Le Quotidien d'Oran*, 18 septembre 2001

¹¹ *El Yom*, septembre 2001

¹² Avant les attentats, un débat était lancé sur les facteurs politiques qui étaient à l'origine de la crise. Le général Attaïlia, très proche du président soulignait : « Ceux qui ont œuvré à l'arrêt du processus électoral assument la responsabilité. Car cette opération a été la base de la crise algérienne. S'ils m'avaient écouté à l'époque, on aurait évité la catastrophe. Je leur ai dit qu'il fallait laisser le FIS gouverner dès lors que le président dispose de toutes les prérogatives constitutionnelles pour rétablir les choses en cas de déviation, car il est difficile de porter un jugement sur un parti qui n'a pas gouverné. Un proverbe de chez nous dit : celui qui est loin de la bataille sait

FIS et encouragé par le laxisme des autorités de l'époque. La montée du FIS dans les années 1991 et 1992 a coïncidé avec le retour des Algériens afghans (2 à 3000 personnes) qui ont constitué le fer de lance de la violence terroriste ». Cette déstabilisation de l'Algérie par l'Afghanistan sera soulignée par le général Belkheir qui confirmera lors d'une interview : « je ne regrette rien. J'ai fait le choix d'épargner à l'Algérie le sort de l'Afghanistan. Le prix à payer a été lourd, mais il a évité le pire : une vraie guerre civile avec des millions de victimes et de réfugiés »¹³.

Mis en accusation pour violation des droits de l'homme, les dirigeants militaires algériens trouvent dans les attentats du 11 septembre 2001 la preuve que leur combat était non seulement légitime mais avant-gardiste. Et pourtant, le gouvernement algérien n'a pu bénéficier du soutien et de la coopération internationale dans sa lutte contre les islamistes. Comme le souligne le général Maïza, avant le 11 septembre : « l'embargo qui a frappé l'Algérie n'a pas permis d'équiper ses unités et ses hommes avec les armes et surtout les équipements de reconnaissance et de vision nocturne leur permettant d'être efficaces ». Embargo moral qui sera levé au lendemain du 11 septembre et qui permet à l'Algérie de bénéficier d'une aide militaire américaine. Force est de constater l'impact positif du 11 septembre sur les dirigeants militaires algériens qui confortent leur lecture de la violence islamiste et trouvent, enfin, le soutien international qu'ils escomptaient depuis une décennie.

LE MAINTIEN D'UNE VIOLENCE ISLAMISTE

Après une décennie de silence, les militaires algériens décident de communiquer et de faire part de leur expertise sur l'état des groupes islamistes armés en Algérie. Ainsi le maintien de la violence s'expliquerait par la présence d'environ 700 islamistes toujours actifs dans les maquis algériens. Ces derniers seraient divisés en plusieurs tendances. Selon le général Maïza : « Les GIA dirigés par Oukali Rachid, dit Abou Tourab, sont composés de 60 éléments et sévissent dans les régions de Blida, Aïn Defla, Chlef, Médéa, Mascara, Sidi Bel Abbes et Skikda et agissent en petits groupes de 4 à 6 éléments ». Le GSPC de Hassan Hattab, compterait environ 300 combattants et serait présent dans les wilaya de Tizi Ouzou, Béjaïa, Batna, Tébessa et Jijel. Outre ces deux groupes, trois autres formations armées d'inspiration salafiste et regroupant 300 individus agissent dans la Mitidja : Houmat ddawa salafia (HES), le Groupe salafiste pour le djihad (GSPD) et le groupe salafiste combattant.

comment la diriger. Si on avait donné l'occasion à ce parti, le peuple l'aurait abandonné rapidement car il était porteur de beaucoup de pratiques erronées», *Le Quotidien d'Oran*, 26 mars 2000.

¹³ *Jeune Indépendant*, 4 mai 2002

Forts d'environ 30 000 combattants entre 1993 et 1996, les groupes islamistes armés seraient seulement 700 en 2002¹⁴. Les raisons de la décroissance des groupes armés s'expliqueraient par la politique anti-terroriste (15 000 combattants éliminés par les forces de sécurité), les effets de la *Rahma* sous Liamine Zéroual (1995) et de la loi sur la Concorde civile (1999-2000) qui auraient permis à 6000 combattants de déposer les armes et enfin une grande partie des membres des groupes seraient en jugement. La sortie de la guerre de l'Armée islamique du salut laisse le monopole du djihad aux seuls groupes armés animés d'une vision purement religieuse. Dans cette perspective, nombreux sont les observateurs (H'mida Layachi, Olivier Roy, Salma Bellala, Pierre Conessa, Abderahman Moussaoui)¹⁵ qui voient là les raisons de la dérive mortifère de la violence en Algérie. La violence n'aurait plus aucun enjeu politique ou stratégique mais reposerait sur une vision « sectaire », l'assassinat des femmes et des enfants constituerait des sacrifices humains nécessaires à l'avènement du règne de Dieu sur terre. Cette dérive sectaire et millénariste des groupes islamistes salafistes algériens rend caduques toutes formes de négociations ou accords politiques car leurs actions ne s'inscrivent pas dans le registre du champ politique mais dans celui d'un ordre eschatologique¹⁶.

Il reste à connaître s'ils disposent d'une base sociale ou non ? Certes, il paraît peu évident que des groupes qui commettent des crimes contre des villageois puissent bénéficier de la protection de la population, toutefois leur capacité à se reproduire démontre qu'ils ne sont pas totalement rejetés au sein de la population. Le GSPC aurait ainsi bénéficié d'une partie des combattants de l'AIS qui s'étaient rendus dans le cadre de la grâce présidentielle. A cela s'ajoute le fait que le GSPC semble avoir repris la logique de guérilla de l'AIS et cible principalement dans ses attaques les forces de sécurité. Considéré comme un groupe proche de la mouvance d'el Qaeda, le GSPC est à même de disposer à l'étranger des réseaux nécessaires à l'entretien de sa logistique. Mais en fait c'est sans doute dans l'effondrement du régime des talibans et, avec lui, la dispersion des combattants arabes que les groupes armés algériens risquent de puiser le renouvellement de leurs effectifs. D'ailleurs, de nombreuses rumeurs annoncent que des algériens seraient entrés d'Afghanistan après le renversement du régime des talibans en novembre 2001.

¹⁴ Le journal *El Fajr* (4 décembre 02) dément cette version optimiste et estime à plus de 8000 les islamistes toujours en armes en Algérie.

¹⁵ Abderahmane Moussaoui, « La violence en Algérie : des crises et des châtements », *Cahiers d'études africaines*, vol. 38, 1998 ; Pierre Conessa, « El Qaeda, une secte millénariste », *Le Monde diplomatique*, 2002.

DEGRADATION SOCIALE ET ECONOMIQUE

A ces facteurs s'ajoute le développement de la précarité en Algérie qui contribue à alimenter un terreau favorable à la violence. Ainsi, il n'est pas inutile de comparer la carte de la violence à celle de l'exode des civils. Environ 1,5 millions d'algériens ont été contraints de fuir leurs villages entre 1993 et 1997¹⁷. Plus de 100 000 personnes sont venues se loger à la périphérie de villes comme Djelfa, Médéa ou Chlef. De nombreux villages sont dépeuplés à l'instar de celui de Ouled Ali, à proximité de la capitale. Parmi les 1,5 millions de déplacés, seulement 170 000 auraient réintégré leurs villages d'origine en raison des garanties d'obtenir la présence de Groupes locaux de Défense (GLD). Plus de 1,3 millions de personnes continuent à peupler la périphérie des villes moyennes de l'Algérie.

Cette exode, lié à la situation sécuritaire passée, s'inscrit dans un contexte général de paupérisation. Dans son rapport intitulé « Les effets du programme d'ajustement structurel sur les populations vulnérables »¹⁸, le CENEAP montre que la paupérisation concerne 35 % de la population algérienne. Sur 31 millions d'algériens, 12 millions vivent avec moins de 18 000 DA par an (1800 FF par an), soit 50 DA par jour. Les réformes économiques et le retrait de l'Etat ont produit le développement de la pauvreté. L'effondrement du pouvoir d'achat des Algériens, en raison des dévaluations du dinar, fait que 70 % des dépenses des ménages est consacrée à l'alimentation. Les fondamentaux de l'économie sont au rouge et handicapent profondément la stabilité de l'Etat. Le taux de chômage continue à dépasser les 30 % et l'analphabétisme touche 32 % de la population totale (40 % de femmes). Les effets sur le plan sanitaire sont immédiats et se traduisent par le retour de maladies comme la typhoïde, la tuberculose et la gale.

Dans ce contexte social profondément dégradé, le développement des utopies islamistes est à même de durer, voire d'apparaître, pour tous les laissés-pour-compte comme une alternative salvatrice et purificatrice, à l'instar de ce que souligne la sociologie de mobilisation des mouvements millénaristes.

¹⁶ Alain Grignard, « La littérature politique du GIA des origines à Djamel Zitouni. Esquisse d'une analyse », in F. Dassetto (dir.), *Facettes de l'islam belge*, Bruxelles, Academia-Bruylant, 2001.

¹⁷ *L'expression*, 19 août 2002.

¹⁸ Rapport du CENEAP.

LES CONSEQUENCES PARADOXALES D'UNE DECENNIE DE VIOLENCE

A la fin de la décennie quatre-vingt, sous la présidence de Chadli Bendjedid, des réformes politiques et économiques sont lancées : libéralisation de l'économie et instauration du multipartisme. En quelques mois, l'Algérie bascule d'un système politique fondé sur un parti unique et une économie administrée vers un système ouvert. Cette libéralisation incontrôlée provoque des bouleversements sous-estimés par les dirigeants politiques d'alors. La libéralisation du système politique s'effectue sans accord préalable avec les nouvelles forces politiques rivales du parti unique, le FLN. Le FIS et le FFS développent une rhétorique démagogique fondée sur la critique permanente de l'Etat-FLN. Par-là même, ils capitalisent le profond mécontentement de la population. Sur 12 millions d'électeurs aux élections législatives de décembre 1991, le FLN parvient à mobiliser seulement 1,5 millions d'électeurs ! Sur le plan économique, les lois sur la libéralisation du commerce facilitent l'émergence d'une économie de contrebande, le trabendo, qui transforme le marché intérieur algérien en véritable « bazar » de produits importés. Sur le plan social, les transformations de la société post-indépendante (urbanisation, alphabétisation, chômage) font des grandes villes de l'Algérie de véritables poudrières où sont concentrés tous les ingrédients d'explosions sociales à répétition. L'utopie d'un Etat islamique, remède à tous les maux de la société, va apparaître crédible pour une partie de la population. Dans cette perspective, les dirigeants militaires vont craindre de devenir les boucs émissaires d'un Etat islamique fondé sur la vertu et mettront un terme à la transition politique. Force est de constater que, dix années après, le traumatisme n'est pas oublié. En effet l'ouverture du système politique algérien s'était effectué, une décennie auparavant, dans les plus mauvaises conditions (faillite financière de l'Etat, absence de pacte entre les partis politiques pour gérer la transition, très fort mécontentement social). A contrario, l'ouverture politique contrôlée qui s'opère en Algérie depuis trois ans s'effectue dans un tout autre contexte.

Sur le plan intérieur, de nombreux travaux confirment que la décennie de violence des années quatre vingt dix a eu pour effet de provoquer un profond repli des algériens sur eux-mêmes. Aux drames occasionnés par la perte de 150 000 victimes, s'ajoute la précarité économique et surtout le désenchantement national d'une jeunesse qui ne semble plus aussi malléable qu'à la fin de la décennie quatre vingt. La période des utopies semble révolue et les partis islamistes modérés (MSP et Islah) ne paraissent pas en mesure de créer ce sentiment d'euphorie, d'enthousiasme et de changement que le FIS avait su créer. En somme, l'attente du changement, qui caractérisait la décennie quatre vingt, s'est muée en un sentiment de résignation et en stratégie de survie. Certes, la « haine » contre les dirigeants politiques paraît toujours aussi présente, elle s'exprime facilement lorsque des

dramas surgissent à l'instar de ceux des inondations de Bab el Oued mais elle ne semble plus avoir le caractère violent qui se traduisait automatiquement par la destruction des biens publics. En fait, la politique de sabotage des groupes armés islamistes, au cours de la décennie, a démontré que la principale perdante de la destruction des biens publics était la population. Paradoxalement, c'est la Kabylie qui semble entrer dans un processus politique autodestructeur. Une Kabylie considérée, jusque là, comme un « havre de paix » durant la décennie de violence.

Si le climat social et économique se dégrade en raison du développement de la précarité, le champ politique algérien ne représente pas les tensions de la société algérienne. Les partis islamistes modérés représentent les couches sociales moyennes qui s'étaient mobilisées derrière le FIS mais ont échoué à intégrer cette jeunesse qui a rempli les stades lors des meetings du parti dissous et qui avait soutenu la contestation armée des islamistes. Idem pour les partis politiques d'obédience Kabyle (FFS et RCD) qui semblent rejetés par les manifestants kabyles. L'émergence des *arouch* s'apparente à un refus de considérer les partis politiques qui, jusqu'alors, représentaient la Kabylie, comme des intermédiaires légitimes. Dans cette perspective, seul le FLN continue à mobiliser son faible électorat dans un climat d'abstention massif. C'est dire si le contexte social dans lequel s'inscrit l'action des partis politiques s'apparente paradoxalement, après une décennie de violence, à un « champ politique désamorcé » selon l'expression du politologue marocain, Mohamed Tozy. Cette atmosphère désenchantée explique d'ailleurs pourquoi le thème dominant du champ politique algérien est le soutien ou non à la politique de la concorde nationale. En somme, après avoir permis la réintégration civile des éléments des groupes armés qui ont accepté de déposer les armes, la question se pose de savoir si la réintégration d'un parti islamiste de type Wafa serait susceptible de permettre la réconciliation nationale. Les objections à cette politique sont nombreuses et elles pourraient être les thèmes de la campagne pour les élections présidentielles de 2004. En 1999, Abdelaziz Bouteflika avait fait de la loi sur la concorde civile le thème de sa campagne et le référendum sur la paix civile lui avait octroyé une légitimité qui lui faisait défaut. Dans cette perspective, il n'est pas improbable que la campagne pour l'élection présidentielle de 2004 soit la concorde nationale et la probable légalisation du parti Wafa. D'autant plus, qu'en 2003, Ali Belhadj aura purgé ses douze années de prison et sa libération reposera la question de l'interdiction du FIS.

CONFIANCE ET ASSURANCE RETROUVEES AU SOMMET DE L'ÉTAT

Le champ politique algérien ne résonne plus des tensions de la société algérienne, à l'instar du début de la décennie quatre-vingt, et donne l'impression d'un calme retrouvé. De même, la situation financière de l'Etat algérien ne paraît plus préoccupante : les réserves en dollars atteignent la somme, jamais égalée depuis l'indépendance, de plus de 20 milliards de dollars. La crise financière qui avait secoué, une décennie plus tôt, le gouvernement des réformateurs entraîné par Ghazi Hidouci est aujourd'hui oubliée. Le gouvernement algérien dispose d'une assise financière considérable. Ainsi, sur le plan politique et financier, l'Algérie donne l'impression de retrouver la maîtrise de son destin. La ratification de l'accord d'association avec l'Union européenne s'inscrit dans cette perspective. Outre le fait qu'il permet à l'Algérie de redevenir un partenaire légitime, l'accord d'association prend en compte les attentes du gouvernement algérien sur le plan sécuritaire.

Cette confiance retrouvée ne se traduit pas par une volonté de comprendre la décennie passée. Bien au contraire, la relecture de la violence qui s'opère depuis le 11 septembre 2001, démontre que, pour beaucoup de dirigeants algériens, il s'agit d'oublier et de tourner la page d'une décennie dramatique. Ainsi, loin de chercher à saisir les mécanismes politiques, sociaux et économiques qui ont amené la montée du FIS en Algérie et le basculement de son électorat dans une stratégie de violence, les dirigeants actuels relancent la théorie du complot et considèrent comme principaux responsables du drame algérien le Maroc, l'Iran et la politique de soutien de la CIA aux islamistes en guerre contre les soviétiques. Dix ans après, cette lecture semble toujours dominer la grille d'analyse des dirigeants algériens. D'autant plus qu'ils se trouvent confortés dans leur point de vue par la guerre contre le terrorisme lancée par l'administration Bush. L'hydre supposée d'El Qaeda renforce la théorie du complot et laisse à penser que l'Algérie était l'objet d'une « terreur sacrée »¹⁹.

L'assurance que cette grille de lecture de la décennie est la bonne explique les réticences des dirigeants à aborder les questions épineuses des disparus, de la justice et de la vérité. Non pour des raisons juridiques, comme le montre l'attitude du général Khaled Nezzar, qui a porté plainte contre Habib Souadia, mais pour des raisons idéologiques. Car les généraux algériens sont convaincus d'avoir œuvré « à la sauvegarde de l'Etat algérien », mis en danger par un complot international. Dans une interview, le général Touati confirme : « il est indéniable que l'armée algérienne, dans son unité et sa cohésion, jouissant de la confiance

¹⁹ Pour une version partisane et caricaturale, voir Liess Boukra, *Algérie : la terreur sacrée. Avant les 3500 morts du 11 septembre 2001, 100 000 victimes algériennes de l'islamisme*, Favre, 2002.

des forces nationales, était réellement un rempart qui a empêché le succès du FIS ainsi que de l'opposition qui lui était liée. Je ne sais pas quels sont les partis et les parties liés au FIS. Mais on peut les imaginer. Ils ne sont pas uniquement Algériens. Je ne verse pas dans la langue de bois en disant que ces partis et parties sont aussi étrangers »²⁰. Dans cette perspective, le Maroc, sans être nommément cité est considéré comme un allié objectif des islamistes. La tension qui règne entre les deux pays se traduit même par une campagne de presse qui n'encourage pas le rétablissement de la confiance entre les deux Etats²¹.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont changé la lecture du conflit algérien et les dirigeants militaires ne manquent pas de rappeler la responsabilité des Etats étrangers à l'entretien, voire à l'encouragement, des islamistes algériens. La partialité de cette lecture ne résiste pas à l'analyse de la violence en Algérie où celle-ci, loin d'être le produit de facteurs strictement exogènes, était avant tout le résultat de l'échec complet d'une transition politique non préparée. Cela dit, l'histoire des guerres civiles est écrite par le vainqueur. Aussi, les dirigeants algériens se doivent maintenant de convaincre la population algérienne du bien-fondé de leur grille de lecture. Il n'est pas sûr que les 4 millions d'électeurs hétéroclites du FIS pensent avoir été les instruments d'un complot international. En fait, cette victoire relative de l'armée contre les groupes armés islamistes soulève aujourd'hui la question de l'intégration sociale et politique de tous ceux qui les ont soutenus. Dans cette perspective, la réintégration des « repentis » est un test sérieux posé à la société algérienne et à l'Etat. La méfiance envers ces derniers est importante et les rumeurs qui soulignent que des repentis ont rejoint les maquis après la loi sur la concorde civile illustre la profonde suspicion qui entoure ce nouvel acteur social. Dans une interview, Mustapha Kertali, émir de la LIDD (Ligue islamique pour la prédication et le djihad) précise que les « 180 repentis qui vivent à Larbaa (ancien fief de Kertali) ont fait le choix « définitif de faire la paix avec eux-mêmes et avec les autres » mais, souligne-t-il, « certains hommes tirent à intervalles réguliers sur ceux qui ont choisi de déposer les armes et d'intégrer le cadre de la concorde »²². Ces tensions sont révélatrices du climat de méfiance, voire de violence latente, qui accompagne une réconciliation non négociée et débattue en public.

²⁰ *El Watan*, 27 septembre 2001.

²¹ Dans un article intitulé : « Alger prépare la guerre », paru dans le *Maroc Hebdo international* (6-12 septembre 2002), l'auteur estime que le surarmement algérien constitue une sérieuse menace pour la stabilité de ses voisins.

²² *L'expression*, 14 juillet 2002.

LES NOUVEAUX DEFIS

Si la paix civile n'est pas complètement rétablie en Algérie, force est de constater que la guerre civile (1992-1998) a cessé avec les accords négociés entre les deux principaux protagonistes : le FIS et son bras armé l'AIS et l'armée algérienne. Le maintien de la violence relève d'organisations islamistes non directement liées au FIS et qui mènent un combat principalement religieux plutôt que politique. Dans cette perspective, on peut considérer que, dépourvus de bases sociales fortes, ces mouvements armés s'enferment dans une logique de guerre sans objectifs politiques. Ainsi, la violence politique des années quatre vingt dix s'est muée en une violence terroriste qui vise non plus à renverser l'ordre politique en place mais à semer le chaos, la confusion et un sentiment d'insécurité. Il est évident que « la guerre totale » lancée contre le FIS en 1992 ne paraît pas adaptée à la lutte contre des micro-organisations armées qui pratiquent l'art de la guérilla. Ainsi, alors que l'AIS ambitionnait d'être une « armée » populaire, cantonnée dans des maquis, disposant de relais dans les villes et recherchant le combat contre les unités de l'armée, les groupes armés actuels font l'inverse. Ce qui explique, d'ailleurs, le souhait du général Touati de voir se développer avec les Etats-Unis et l'Europe une coopération des polices et du renseignement plutôt qu'une coopération militaire.

Au défi de parvenir à vaincre cette violence terroriste, s'ajoute l'aptitude de l'Etat à panser les blessures d'une société meurtrie par « une guerre totale » contre le FIS. La question des disparus²³ illustre les difficultés de tourner la page de la décennie de violence. Au-delà du débat sur le nombre des disparus, ce problème souligne les limites du discours des dirigeants militaires sur la légitimité du combat contre les islamistes. Bien qu'ils s'efforcent de démontrer que l'armée et ses services ont mené « une guerre propre » qui n'a pas été exempte de bavures, la question des disparus soulève et maintient justement le débat sur la méthode et le coût politique et humain de la victoire contre le FIS. Ainsi pour mettre un terme à ce problème, Farouk Ksentini, Président de la Commission Consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), précisait dans une interview qu'il préconisait d'indemniser les familles de disparus à hauteur de « 100 millions de centimes plus un acte de décès pour clore le dossier des disparus »²⁴. En fait, la question des disparus renvoie la société algérienne aux problèmes de la vérité et de la justice. La politique de réconciliation nationale fondée sur la loi sur « la concorde civile » n'a pas permis ce travail de deuil tant le débat a été limité au soutien ou non à apporter à la démarche du

²³ La commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) affirme avoir reçu 4753 dossiers de familles de disparues. La LIDH estime à 10 000 le nombre réel des disparus.

²⁴ *Echourouk El Yaoumi*, 3 novembre 2001.

président. L'Algérie est-elle prête à une commission Vérité et réconciliation de type sud-africaine ? On peut en douter au regard du procès intenté par le général Khaled Nezzar à Habib Souadia pour son livre *La sale guerre*. Ce qui semble dominer, c'est la confrontation de deux lectures de la violence en Algérie qui ne laisse aucune place à la vérité et encore moins à la justice²⁵. Il reste que l'amnésie ne constitue pas la meilleure des politiques. Le refus d'une lecture critique de la guerre d'indépendance (1954-1962) s'est traduit par une historiographie de complaisance à l'égard des faits passés durant cette période. Il est à craindre que la nouvelle grille de lecture de la violence que développent les dirigeants militaires ne devienne la version officielle de l'histoire de cette décennie.

A la nécessité de parvenir à combattre les micro-groupes armés restants s'ajoute le défi de réintégrer les milices. Ces dernières ont joué un rôle capital dans la victoire militaire contre la guérilla islamiste. Les milices ont permis de réoccuper un terrain que l'armée, en raison de la faiblesse de ses effectifs et de la lourdeur de ses équipements, ne pouvait réaliser. Les milices ont ainsi brisé l'économie de guerre qui permettait aux groupes islamistes armés de prélever des revenus en rackettant les civils contrôlés sur les axes routiers²⁶. Les milices ont fragilisé la sanctuarisation des maquis à l'intérieur du pays en lançant des raids contre les islamistes armés. Aussi leur rôle a été crucial en milieu rural. L'envers de ce succès est que les milices ont indirectement transformé les populations rurales en véritables enjeux de guerre. Les grands massacres de civils entre 1997-1998 s'expliquent, de façon générale, par la volonté de punir des populations que les GIA vont considérer comme des traîtres ayant accepté la protection des milices au détriment des groupes islamistes armés.

Ces derniers temps, les gardes communaux et les groupes de légitime défense sont devenus des cibles privilégiées des islamistes armés. Selon le journal *Le Jeune Indépendant*²⁷, 500 000 personnes ont été armées et forment les membres des Groupes de légitime défense (GLD) et des gardes communaux. Compte-tenu de la guerre de voisinage que se font les milices et les groupes islamistes armés, les actes de violence sont souvent les plus cruels et renvoient à ce que Xavier Bougarel qualifiait pour la Bosnie, de « crime de bons voisinage ». La lutte anti-terroriste que mènent les milices fait souvent l'objet dans la presse algérienne d'éloges mais aussi de nombreuses accusations d'exécutions extra-judiciaires de « terroristes ». Mais l'aide des milices est indispensable à la lutte contre les islamistes, en particulier lorsque ces derniers se retranchent dans des hameaux reculés et

²⁵ L'ancien ministre de la Défense, le général-major Khaled Nezzard a intenté un procès en diffamation à l'ex-officier Habib Souadia pour des propos tenus le 27 mai 2001 sur la chaîne de télévision la Cinquième.

²⁶ Le gouvernement algérien a lancé un plan impliquant la gendarmerie afin qu'elle sécurise les axes routiers contre les terroristes et la circulation (responsable de 3000 morts en 2001) des 14 wilayas côtières. Ce plan mobilisera 20 000 hommes, 3000 véhicules, 64 groupes de chien et 9 hélicoptères.

isolés. L'importance qu'ils ont acquise dans la lutte anti-guérilla n'est pas sans effet sur la scène politique. Ainsi, les « patriotes » de l'Est (environ 17 000 miliciens) ont lancé l'initiative de constituer les « assises nationales des patriotes » afin de discuter du « constat d'échec de la concorde civile »²⁸. Après dix années de militarisation de la société, la question qui se pose est celle de la capacité du gouvernement à contrôler l'influence des milices tout en évitant de subir une influence trop forte de la part de ceux qui, « sur le terrain », assurent la réalité au quotidien de la lutte anti-terroriste.

Enfin, il reste au gouvernement à favoriser les conditions d'un réel décollage de l'économie algérienne nécessaire à la création massive d'emplois. Les fondamentaux de l'économie algérienne sont un profond handicap à la modernisation de l'économie. Le développement de la précarité associé au maintien de la violence constituent des obstacles au développement d'une économie hors hydrocarbure. La gestion rentière de l'Etat, qui a permis à l'Etat-FLN de se maintenir dans l'Algérie post-coloniale, a montré ses limites au cours de la décennie quatre-vingt. La libéralisation économique qui s'est opérée au cours de la décennie quatre-vingt-dix n'a pas favorisé l'émergence d'une économie productive et créatrice d'emplois. Elle a favorisé une économie d'importation et de redistribution dépendante de l'exportation des hydrocarbures. L'accroissement des inégalités constitue en Algérie une véritable bombe à retardement. Contrairement au Maroc ou à l'Egypte, la société algérienne a été nourrie à l'idéologie de l'égalité et de la justice sociale. Les préjugés qui animent les représentations de la société algérienne (et qui explique la violence contre l'Etat) se sont édifiés lors de la guerre d'indépendance (1954-1962) : ils véhiculent la croyance que la société algérienne était égale lors du déclenchement de la guerre de libération et, par conséquent, chaque algérien avait le droit de bénéficier des largesses de l'Etat. Plus qu'ailleurs, le sentiment de haine à l'encontre de l'Etat s'explique par la vision que ce dernier est l'objet d'une appropriation incontrôlée qui génère, pour des groupes restreints, des bénéfices injustifiés. La question qui revient constamment est : « pourquoi sont-ils plus riches que nous ? » Le sens commun répond : « parce qu'ils se sont appropriés l'Etat ». La guerre de libération a produit une vision simpliste de la société (un unanimisme de façade) et une représentation erronée des inégalités (tous égaux dans l'Algérie post-coloniale). Ces préjugés ont nourri autant le discours des nationalistes que l'utopie islamique du FIS. La perception de l'Etat post-colonial s'articule autour de la notion de martyr : l'Etat algérien existe parce que des centaines de milliers d'algériens se sont sacrifiés pour son édification durant la guerre de libération. Un sentiment à la fois passionnel et religieux noue la société algérienne à son Etat. Ce qui se traduit par une très grande difficulté à le critiquer avec

²⁷ 11 octobre 2001.

²⁸ *Le Matin*, 18 juillet 2002.

raison mais par une grande facilité à tuer ceux qui sont considérés comme des profanateurs d'un Etat si chèrement acquis.

Ces perceptions de l'Etat ne doivent pas être occultées par la perspective des réformes économiques et politiques en cours. Le développement de la précarité représente en Algérie un redoutable défi pour la stabilité de l'Etat. Les groupes armés islamistes, le mouvement de contestation en Kabylie, les émeutes urbaines illustrent le fait que la gestion rentière de l'Etat n'est plus possible. La mainmise sur l'Etat de ce que les observateurs critiques nomment « la mafia » a un coût considérable pour sa stabilité. Aussi, à l'instar des réformateurs du gouvernement Ghazali, à la fin des années quatre-vingt, le dilemme qui se pose pour le gouvernement Ali Benflis est de parvenir à « déverrouiller » l'économie de ses réseaux mafieux tout en parvenant à favoriser l'essor d'une économie productive. Et cela, dans un climat consensuel afin de favoriser l'apport d'investissements étrangers directs ! Comme le souligne Ivan Martin dans son étude, seul un large consensus politique et social permettrait à l'Algérie de sortir d'une économie de rente pour se diriger vers une économie du risque. Or, ce consensus nécessite, au préalable, des réformes politiques susceptibles de modifier la nature du pouvoir et de son système politique.

CONCLUSION

Au cours de la décennie quatre-vingt-dix, le régime algérien était confronté à quatre défis. Combattre une guérilla islamiste forte d'un soutien populaire, restaurer les finances d'un Etat en faillite, discréditer les partis politiques qui s'étaient regroupés sous la communauté de Sant'Egidio et briser l'embargo moral qui frappait le régime à la suite de l'interruption du processus électoral de décembre 1991. En 2002, force est de constater que le régime est parvenu à surmonter ses défis. Mieux, le régime bénéficie depuis les attentats du 11 septembre 2001 d'une meilleure reconnaissance internationale. La guerre totale lancée contre le FIS avait soulevé de nombreuses protestations et critiques sur les méthodes des forces de sécurité. Cette « éradication préventive » du FIS est perçue aujourd'hui différemment sur le plan international à la suite des menaces d'El Qaeda. Cela dit, si contrairement aux hypothèses formulées au milieu des années quatre-vingt-dix, le régime ne s'est heureusement pas effondré, le coût humain a été considérable, avec environ 150 000 victimes de la violence.

Le bilan de cette décennie de violence ne signifie pas pour autant que les perspectives de l'Algérie soient aussi dramatiques. Sur le plan politique et économique, des espoirs peuvent

être formulés. Après une décennie de vide politique, le gouvernement s'est attelé à rendre les institutions politiques légitimes. Les processus électoraux d'octobre 2002 soulignent que la vie politique est en voie de se consolider avec le retour du FLN et le maintien d'une opposition islamiste modérée. Sur le plan économique, le lancement d'un programme triennal (2001-2004) de remise à niveau de l'économie laisse à penser que les dirigeants ont pris conscience de la nécessité de résoudre les nombreuses difficultés matérielles des Algériens. Certes, il paraît peu crédible que la transition de l'économie puisse se réaliser sans transformation du système politique. Mais le gouvernement dispose d'un matelas de devises suffisant pour la relance des secteurs vitaux pour les Algériens (logements, eau, santé, emplois).

Il reste à parvenir à réconcilier les Algériens avec eux-mêmes et avec leurs dirigeants. La transition politique et économique en cours ne pourra se réaliser sans un très large consensus sur des objectifs communs. Profondément meurtrie, amputée d'une partie de ses membres et blessée dans son orgueil par son humiliante situation économique, la société algérienne a besoin de retrouver un minimum de confiance dans ses dirigeants. Le fort taux d'abstention démontre que la crise de confiance envers ses dirigeants est profonde. Aussi, la consolidation de la vie politique ne peut faire l'économie d'un processus de réconciliation nationale. Le choix de tourner la page de cette décennie sans chercher à en comprendre les mécanismes qui ont poussé la société de ce jeune Etat à s'autodétruire, constitue une fuite en avant aux conséquences politiques imprévisibles. Le travail de deuil de la société algérienne ne peut se faire que dans la reconnaissance du drame écoulé et dans la volonté politique de rendre justice à tous ceux qui en ont été les victimes.